

2024

# PROGRAMME NATIONAL OFFICIEL

| Des courses plates  
en MARTINIQUE



DU 14 JANVIER AU 17 MARS 2024





2024

# PROGRAMME NATIONAL OFFICIEL

| Des courses plates  
en MARTINIQUE

DU 14 JANVIER AU 17 MARS 2024



*Programme approuvé par:*

**FRANCE GALOP**

Immeuble le Themis  
15 boulevard de Douaumont  
75017 Paris

Sous réserve de l'approbation du Ministère de l'Agriculture

Téléphone : 01 49 10 20 30

© 2024 - France Galop

N° Éditeur : 1241-2678

## Modifications aux programmes

Les modifications éventuelles aux courses contenues dans cette brochure sont publiées chaque semaine. Les modifications les plus récentes sont consultables :

**En ligne sur le site de FRANCE GALOP**

[www2.france-galop.com](http://www2.france-galop.com)

Espace Professionnel

Rubrique : Courses - Réunions, Courses modifiées/Nouvelles

## Conditions

Les courses faisant l'objet des programmes insérés dans cette brochure sont régies par le Code des Courses et par les Conditions Générales publiées au Bulletin Officiel.

Toute personne qui engage, fait courir un cheval ou possède une part d'intérêt quelconque dans la propriété d'un cheval engagé ou courant dans une course publique, toute personne soumise aux dispositions du Code des Courses au Galop, toute personne admise à se servir des terrains de courses et d'entraînement de la Société France Galop sont réputées connaître lesdits Code et Règlements. Elles se soumettent, par là même, sans réserve, à toutes leurs dispositions et à toutes les conséquences qui peuvent en résulter (Article premier du Code des Courses au Galop).

**Les Conseils d'Administration des Sociétés, dont les programmes sont insérés dans cette brochure, se réservent la faculté de modifier en ce qui concerne le programme de leur Société, les chiffres fixés, à titre de valeur nominale, d'allocations ou de qualifications, ainsi que le montant, la répartition et l'affectation des versements à l'engagement, des entrées et des forfaits, dans les conditions de courses publiées ci-après. En outre, ils délèguent à leurs Commissaires le droit, à tout moment, et selon les circonstances, d'annuler les courses de leur propre programme, de les reporter à une autre date ou sur un autre hippodrome et d'y apporter toutes les modifications qui seraient jugées nécessaires.**

**Les conditions de courses publiques, qui seules font foi et engagent les parties, sont celles dont le texte est publié dans la présente brochure ou en cas de modification dans les rubriques suivantes :**

**[www2.france-galop.com](http://www2.france-galop.com)** (espace professionnel)

Rubriques : Courses – Réunions, Courses modifiées/Nouvelles

## Qualification dans les Handicaps

**Courses à obstacles** – Pour qu'un cheval soit qualifié dans un handicap en obstacle, il faut qu'il ait, en France, à la clôture des engagements, couru au moins trois fois en obstacle et terminé au moins l'une de ces trois courses.

## Qualification des réunions

Désormais, il ne sera plus fait référence à « réunion support de paris au niveau national ». Une réunion de courses sera soit totalement Premium, soit totalement PMH.

Les réunions Premium sont celles dont tout ou partie des courses sont support de paris dans les points de vente sur le territoire national.

Les réunions PMH, sont celles dont les courses ne sont pas support de paris dans les points de vente sur le territoire national. Une réunion PMH qui fait l'objet de prise de paris par un ou plusieurs opérateurs digitaux conserve sa qualification PMH et tous les attributs qui y sont liés.

## Présentation de la nouvelle brochure


Le format de la brochure du programme des courses évolue. Désormais, plutôt que d'utiliser un format « A5 », la brochure sera publiée en format « A4 ». Elle sera donc plus pratique à imprimer.

Les évolutions de la brochure ne concernent pas uniquement la forme, car plusieurs choses changent également sur le fond :

- Le rythme de publication change, avec, en plat, une publication du programme des courses par tranche de deux mois, tandis qu'en obstacle le programme sera plutôt publié par tranche de trois mois.
- La brochure contiendra les courses Premium et aussi PMH de toute la Métropole. Un code couleur différencie les réunions Premium (vert marin) des réunions PMH (bleu ciel). Les courses de Corse et des Antilles ne sont pas publiées au sein de cette brochure.
- Cette brochure ne propose pas seulement les conditions de courses de chaque journée. Elle joue également le rôle « d'agenda ». Chaque journée débute avec les différentes déclarations à faire, puis sont détaillées les conditions des courses de la même journée.
- Les plans de parcours de la majorité des hippodromes Premium sont insérés avec la condition de la course.
- Les noms de prix des courses qui font l'objet de date de déclarations qui sont décalées apparaissent avec une couleur différente.

## MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 3 janvier 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 9 janvier 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits:	Lundi 8 janvier 2024	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 10 janvier 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 9 janvier 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 11 janvier 2024	12 h 30	

## 3394 PRIX DES ROIS MAGES

1400 m

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

11 520 € (5 760, 2 304, 1 728, 1 152, 576) – Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k.

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

## 3395 PRIX DE L'HIPPODROME DE MARTINIQUE

1400 m

6 000 € (3 000, 1 200, 900, 600, 300) – dotation France Galop

10 800 € (5 400, 2 160, 1 620, 1 080, 540) – Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : **57 k**. Tout gagnant portera 1,5 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

## 3396 PRIX DES BENEVOLES

1400 m

6 000 € (3 000, 1 200, 900, 600, 300) – dotation France Galop

Prime Propriétaire : 80 % (2 &amp; 3 ans), 55 % (4 &amp; 5 ans), 45 % (6 ans &amp; au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 50 k. Poids : **56 k**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 2.500 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k.

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

## 3397 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DE LA MARTINIQUE

1600 m

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

Prime Propriétaire : 80 % (2 &amp; 3 ans), 55 % (4 &amp; 5 ans), 45 % (6 ans &amp; au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 5.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus.

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

## 3398 PRIX DE L'EPIPHANIE

1600 m

Handicap de catégorie

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

Prime Propriétaire : 80 % (2 &amp; 3 ans), 55 % (4 &amp; 5 ans), 45 % (6 ans &amp; au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.**

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 3 janvier 2024 à 16 h 30

## 3399 PRIX DU NOUVELAN

1900 m

**6400 €** (3 200, 1280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

**Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)**

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 55 k. **Poids : 55 k.**  
Surcharges accumulées et limitées à 7 k pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.500.

**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.**


Parcours n° P5 – 14 partants maximum

---



## MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 24 janvier 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 30 janvier 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits:	Lundi 29 janvier 2024	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 31 janvier 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 30 janvier 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 1 <sup>er</sup> février 2024	12 h 30	

## 3400 PRIX DE L'AVENIR

1400 m

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

11 520 € (5 760, 2 304, 1 728, 1 152, 576) – Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les chevaux nés hors Caraïbes porteront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

## 3401 PRIX DES ANTILLES FRANCAISES

1400 m

6 000 € (3 000, 1 200, 900, 600, 300) – dotation France Galop

10 800 € (5 400, 2 160, 1 620, 1 080, 540) – Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné 2 courses. Poids : **57 k**. Tout gagnant portera : 1 k 1/2. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

## 3402 PRIX D'OUVERTURE

1400 m

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

Prime Propriétaire : 80 % (2 &amp; 3 ans), 55 % (4 &amp; 5 ans), 45 % (6 ans &amp; au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Poids : **56 k**. Tout gagnant, depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

## 3403 HANDICAP DE L'ELEVAGE

1400 m

Handicap de catégorie

6 000 € (3 000, 1 200, 900, 600, 300) – dotation France Galop

Prime Propriétaire : 80 % (2 &amp; 3 ans), 55 % (4 &amp; 5 ans), 45 % (6 ans &amp; au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, nés et élevés en Caraïbes.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 50 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 24 janvier 2024 à 16 h 30

## 3404 PRIX FRANCE GALOP

1600 m

Handicap de catégorie

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320)

Prime Propriétaire : 80 % (2 &amp; 3 ans), 55 % (4 &amp; 5 ans), 45 % (6 ans &amp; au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 24 janvier 2024 à 16 h 30

### 3405 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES KARUKERA

1900 m

Handicap de catégorie

**6800 €** (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340)

**Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)**

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.**


**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 24 janvier 2024 à 16 h 30

---

## MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 14 février 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 20 février 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits:	Lundi 19 février 2024	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 21 février 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 20 février 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 22 février 2024	12 h 30	

## 3406 POULE D'ESSAI

1600 m

9 000 € (4500, 1800, 1350, 900, 450) – dotation France Galop

16 200 € (8 100, 3 240, 2 430, 1 620, 810) – Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Poids : **58 k**. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 k.  
**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

## 3407 PRIX DU ROCHER DU DIAMANT

1600 m

6 000 € (3 000, 1 200, 900, 600, 300) – dotation France Galop

10 800 € (5 400, 2 160, 1 620, 1 080, 540) – Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : **56 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.500 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

## 3408 PRIX DE L'ILET OSCAR

1400 m

Handicap de catégorie

6 000 € (3 000, 1 200, 900, 600, 300) – dotation France Galop

Prime Propriétaire : 80 % (2 &amp; 3 ans), 55 % (4 &amp; 5 ans), 45 % (6 ans &amp; au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.**

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 14 février 2024 à 16 h 30

## 3409 PRIX DE L'ILET LA PERLE

1900 m

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

Prime Propriétaire : 80 % (2 &amp; 3 ans), 55 % (4 &amp; 5 ans), 45 % (6 ans &amp; au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, nés et élevés en Caraïbes, ayant une valeur handicap inférieure ou égale à 58 k. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1<sup>er</sup> février de l'année dernière inclus.

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P5 – 14 partants maximum

## 3410 PRIX LOUP GAROU

2100 m

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

Prime Propriétaire : 80 % (2 &amp; 3 ans), 55 % (4 &amp; 5 ans), 45 % (6 ans &amp; au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Poids : **56 k**. Surcharges accumulées : 1 k par course gagnée depuis le 1<sup>er</sup> octobre de l'année dernière inclus. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k.

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P6 – 14 partants maximum

### 3411 PRIX DE L'ILET CHEVALIER

2100 m

Handicap de catégorie

**6800 €** (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

**Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)**

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.**


**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix..**

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 14 février 2024 à 16h 30

---

## MARTINIQUE - NOCTURNE - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 6 mars 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 12 mars 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits:	Lundi 11 mars 2024	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 13 mars 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 12 mars 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 14 mars 2024	12 h 30	

**3412 GRAND PRIX DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE 2024** **2100 m**

Classe 1

**40 000 €** (20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800) – dotation France Galop**Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)**

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Poids : **59 k**. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 k.

**Le nombre de partants sera réduit en éliminant les chevaux auxquels le service des Handicapeurs de FRANCE GALOP aura attribué les valeurs Handicap les plus faibles et par les sommes gagnées en victoires et places depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus en cas d'égalité.**

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix, ni pour les femmes jockeys.**

Parcours n° P6 – 14 partants maximum

**3413 PRIX DE L'ILET MADAME** **1900 m****6 400 €** (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop**11 520 € (5 760, 2 304, 1 728, 1 152, 576) – Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)**

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places.

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P5 – 14 partants maximum

**3414 PRIX DES HIBISCUS** **1600 m****7 000 €** (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop**12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)**

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes. Poids : **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 2.500 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. ; ceux n'ayant jamais gagné, 1 k.

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**3415 PRIX DE LA ROSE DE PORCELAINE** **1600 m**

Handicap de catégorie divisé – Première épreuve

**8 500 €** (4 250, 1 700, 1 275, 850, 425) – dotation France Galop**Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)**

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.**

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 6 mars 2024 à 16 h 30

**3416 PRIX DES ANTHURIUMS** **1600 m**

Handicap de catégorie divisé – Deuxième épreuve

**7 500 €** (3 750, 1 500, 1 125, 750, 375) – dotation France Galop**Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)**

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.**

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3415

### 3417 PRIX DE L'HIPPODROME D'EVREUX NAVARRE

1600 m

Handicap de catégorie divisé – Troisième épreuve

**6500 €** (3 250, 1300, 975, 650, 325) – dotation France Galop

**Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)**

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.**

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.**

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3415

---



Brochure éditée par FRANCE GALOP